

Homélie du Frère Xavier LOPPINET, o.p.
lors de la messe du Grand Pardon de saint Vincent Ferrier
dimanche 13 mai 2018 en la cathédrale de Vannes

*Moi, je leur ai donné ta parole. Sanctifie-les dans la vérité : ta parole est vérité.
Qu'ils soient un, comme nous-mêmes.*

Mes frères et mes sœurs,
« Bonnes gens », pour parler comme saint Vincent,

Nous sommes aujourd'hui – comme il y a 600 ans – nombreux autour de la figure de saint Vincent. Nous voyons en lui comme un doux et vigoureux compagnon dans notre marche, sur cette terre, vers le ciel.

Je voudrais m'arrêter sur un aspect de sa prédication en terre bretonne. J'ai été frappé par les récits de résurrection qui jalonnent son parcours, sur la façon dont il a fait avec le Christ passer de la mort à la vie nombre de vos, de nos ancêtres.

Bien prêcher, c'est déjà bien, mais que cette parole ressuscite des morts, il faut le dire, cela est hors catégorie. Y a-t-il pourtant d'autres enjeux dans la prédication ? Prêche-t-on simplement pour faire passer agréablement le temps ou pour faire passer de la mort à la vie ? Dieu a fait aux hommes le don de la parole, et pas n'importe laquelle : le don de sa parole. « Moi, je leur ai donné ta parole (...) : ta parole est vérité. ». Je voudrais voir comment S. Vincent n'a jamais douté de ce don de Dieu qui est fait aux hommes.

LA FOI, C'EST RESSUSCITER DES MORTS

Pour ressusciter des morts, comment faire ?

Je vois trois conditions :

- a) Etre vivant soi-même !
- b) Voir les morts !
- c) Croire au Vivant (avec un « V » majuscule), à celui qui est le Vivant, le Christ.

Je montre rapidement comment S. Vincent a rempli ces trois conditions :

a) Etre vivant soi-même : au sens de « être déjà passé de la mort à la vie » avec le Christ. Ce qui est le cas – au fond – de tout baptisé.

Pour S. Vincent, il est passé par les ravins de la mort avec toute l'Eglise de son temps. Il a fait l'expérience d'un désespoir profond devant cette Eglise divisée entre deux papes. Lui, confesseur d'un des deux papes, et d'un pape particulièrement sûr de son bon droit, il a connu une année de désespoir total. Il a touché le fond. Ce qui l'a réveillé, alors qu'il était au fond du fond, ce sont les deux phares de sa vocation, S. Dominique et S. François, qui lui sont apparus lors d'une vision, le lançant sur les routes d'Europe comme prêcheur itinérant.

Dans nos situations de mort, il faut toujours retourner à sa vocation, à l'amour de sa jeunesse. Dans nos situations de mort, il faut alors revenir aux fondements mêmes de son désir, pour y aller, ensuite, à fond.

L'expression visible de cela se manifestait en S. Vincent quand il prêchait. Arrivés en Bretagne, il avait 66 ans. Des témoins disent que, une fois monté en chaire, il paraissait avoir 40 ans, certains disent même 30 ans, un témoin parle même de 20 ans : S. Vincent paraissait un jeune homme !

Ces transfigurations, ce passage de la mort à la vie – d'abord pour soi, a son secret dans le retour à sa vocation la plus profonde, la plus intime. Cette vocation du chrétien s'entretient ensuite tous les jours par la prière, la pratique des sacrements, comme ne cessait de le rappeler S. Vincent.

b) Deuxième condition : pour ressusciter des morts, il faut non seulement être vivant, mais il faut voir les morts. Ce qui n'est pas donné à tout le monde !

Il faut entendre la douleur de nos proches, avoir une compassion. Or, la maladie, la mort fait peur. S. Vincent avait évidemment cette capacité à sentir cette pente vers la mort que sont la maladie et le péché.

Il tenait cette compassion du fondateur des Prêcheurs, S. Dominique qui avait tant côtoyé les hérétiques, sans jamais leur ôter sa sympathie. Comme Dominique, Vincent savait la vie qui était attachée à la Vérité.

c) Troisième condition, il faut croire au Vivant.

C'est le Christ, alpha et oméga, commencement et fin de toute la création.

S. Vincent voyait en Jésus le juge tout proche.

Il n'a jamais douté de la proximité du Christ, qui a porté nos péchés sur la Croix, qui a donné sa vie pour nous. Il voyait en lui le Dieu tout proche de l'homme

Peu importe quel aspect du Christ prime pour chacun de nous : le Fils du Père, le Juge, le médecin des âmes et de corps, l'homme des douleurs, le ressuscité : tous ces aspects sont vrais et nous les découvrons peu à peu dans notre vie de chrétien. Peu importe, car tous sont liés entre eux, peu importe du moment que le Christ est Vivant et qu'il est proche. Donc : peu importe, du moment qu'on lui parle comme à un vivant, comme à un ami qui est réellement à nos côtés, qu'on lui parle comme un vivant à celui qui est le Vivant.

Trois conditions, donc, pour S. Vincent, comme pour nous, pour réveiller les morts.

Maintenant, je prends un des 873 miracles répertoriés (il y en a eu en tout environ 3000) tels que l'on les trouve dans le procès de canonisation. Je prends le cas d'une résurrection d'un mort, suite à la prière faite à S. Vincent Ferrier. S. Vincent était alors déjà mort, mais les habitants de Vannes n'ont jamais douté qu'il était bien vivant en Dieu et qu'il allait continuer à les aider du haut du ciel.

Écoutez l'histoire de cet habitant de Vannes, nommé Jean Guerre. L'histoire est rocambolesque ou sordide, comme on voudra. Six témoins la racontent dans le procès de canonisation.

Jean Guerre avait des dettes.

Il avait aussi un créancier qui lui devait de l'argent : alors il alla lui demander de l'argent : c'était le commandant des archers de Bretagne, un homme pas facile : en fait quelqu'un de brutal.

Une rixe avait suivi : « [L'homme] s'étant mis en colère, frappa Jean Guerre à la tête, au bras, à la jambe, aux reins, tant en le frappant qu'en le précipitant des escaliers de sa maison » (Abbé J.-M. Mouillard, *Vie de Saint Vincent Ferrier*, 1856, p. 306). On recueille le blessé chez une bonne dame de Vannes, et celui-ci dépérit. La femme, Catherine de Guernezvé, 53 ans, raconte, elle s'en souvient comme si c'était hier : « Mes voisins m'ayant fait le reproche de laisser mourir chez moi le malade sans confession [on imagine la scène !], je donnais l'ordre d'aller chercher un prêtre, Messire Olivier Bourric [... drôle de nom pour un prêtre, me direz-vous peut-être], recteur de l'église paroissiale de Meucon [7 km au nord de Vannes], ténor de l'église de Vannes [il chantait bien], et je lui recommandais d'engager Jean Guerre à se confesser ». Celui-ci n'était plus en état : le prêtre part.

Et voici que Jean Guerre meurt : on s'affaire autour du corps. Chacun tâte le mort, on met une plume sous ses narines pour voir s'il respire, une femme de Lamballe lui fait une croix en cire sur le front, etc. Bref, il est mort

La femme, « toute désolée qu'il fut mort sans confession », on va de nouveau chercher le prêtre. Celui-ci se « rappelant que Dieu faisait de nombreux miracles par l'intercession de Maître Vincent », engage tous les assistants à se mettre à genoux et à réciter de Notre Père ». On imagine la petite communauté réunie par le prêtre qui prie pour le salut de Jean Guerre : qu'il puisse au moins revenir un peu à la vie, le temps de le confesser. Cette petite communauté de vannetais, c'est l'image même de l'Eglise. Et l'homme revient à la vie, dit qu'il avait vu S. Vincent ; il est totalement remis au bout de 15 jours « bien qu'il eut une grande plaie à la tête » (p. 312), va pied nu rendre grâce au tombeau de S. Vincent.

Que garder de cette histoire de résurrection ? C'est, d'une part, que les règlements de compte violents sont de toujours, mais, d'autre part, aussi, c'est qu'alors on ne lésinait pas avec la foi, on ne doutait pas que vie et vie de foi allait de pair. On priait pour que le bonhomme puisse se réconcilier avec Dieu (même si c'était Jean Guerre, sans doute, la victime de ce règlement de compte). S. Vincent a connu trop de divisions dans son entourage, dans l'Eglise elle-même, pour ne pas y voir l'œuvre du péché. Les rixes ont toujours eu lieu entre chrétien, faisant des blessés. « Qu'ils soient un, comme nous-mêmes » avons-nous entendu dans l'Évangile. La Parole de Dieu, la Foi apporte la paix profonde à laquelle nous aspirons. Et non seulement la paix, mais la Vie elle-même.

La foi n'est pas un soutien dans la vie. C'est la vie, elle-même.

Votre évêque veut faire de ce six-centième anniversaire de la mort de S. Vincent une année d'Évangélisation. Il a raison.

Et il n'a pas d'inquiétude à se faire ! Vous n'avez pas d'inquiétude à vous faire.

Pourquoi ?

Il y a ici une mémoire *vive, vivante* du Frère Prêcher Vincent. Des descendants de Jean Guerre, de Catherine de Guernezzé, des confrères prêtres de Messire Olivier Bourric. La confiance en l'homme de Dieu, Maître Vincent n'a pas connu de rupture. La foi des apôtres, par lui, a connu une résurrection sur cette terre bretonne. La présence de Vincent dans l'Église à Vannes est comme une évidence : on n'oublie pas un homme qui nous a rendu la vie, d'une manière ou d'une autre : en nous réconciliant entre ennemis, en nous ramenant au confessionnal, en nous tournant vers le ciel, en nous guérissant, en nous ressuscitant. On ne l'oublie pas, cela reste vivant, au meilleur fond de notre mémoire.

Cette mémoire vive rappelle sans cesse que l'évangélisation, la prédication de l'Évangile est une véritable folie mais qu'elle n'a d'autre but que d'annoncer le Christ, ressuscité, premier-né d'entre les morts.

A la suite de S. Vincent, avec toute l'Église à Vannes, passons de la mort à la vie en suivant, en aimant, en prêchant, le Christ, lui qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit, pour les siècles des siècles.

Amen !

Jean 17, 11b-19 / Jubilé de Saint Vincent Ferrier, 13 mai 2018 / Fr. Xavier Loppinet